

Fédération Française de Cyclotourisme



Une traversée du Parc National de Forêts

Des sources de la Seine aux sources de la Marne

Randonnée Permanente de Cyclotourisme

Label national : N° 371/23

Organisation :

Comité Départemental cyclotourisme de Côte d'Or



Du côté de la réserve naturelle de Chalmessin



La Thuillière

Ancien établissement métallurgique de l'abbaye d'Auberive

Règlement

La commission tourisme du Comité départemental cyclotourisme de Côte d'Or organise, contrôle et homologue la Randonnée Permanente de Cyclotourisme appelée « UNE TRAVERSEE DU PARC NATIONAL DE FORETS. DES SOURCES DE LA SEINE AUX SOURCES DE LA MARNE ».

Cette randonnée immersive dans le Parc National de Forêts est ouverte à tous les cyclotouristes français et étrangers, licenciés ou non, régulièrement assurés pour la pratique de la bicyclette.

Les participants non-licenciés à la FFCT sont assurés au minimum en RC par l'organisateur. Les participants doivent respecter le code de la route et les règles de sécurité en général et posséder une assurance personnelle. Ils doivent respecter la nature et l'environnement. Les mineurs devront obligatoirement être accompagnés par un parent, tuteur légal ou éducateur qualifié.

Le correspondant ou créateur de la RP envoie les différents documents obligatoires ou facultatifs après l'inscription du participant.

Le carnet de route avec les localités de contrôle :

C0 : VENAREY -- C1 : CHATILLON SUR SEINE

C2 : CHATEAUVILLAIN – C3 : GRANCEY-LE-CHATEAU – C4 : LANGRES

Le participant fera apposer un cachet-souvenir sur son carnet de route mentionnant le nom de la localité de contrôle (ou photo du vélo devant le panneau). La randonnée étant à caractère touristique, il n'y a pas de délai imposé. Le cyclotouriste s'engage à suivre le parcours défini dans son intégralité.

Le carnet de route sera renvoyé au correspondant pour homologation.

Les sites [BPF-BCN](#) (Hauts lieux touristiques) : CHATILLON SUR SEINE (Côte d'Or) - AUBERIVE – LANGRES (Haute-Marne)

Un souvenir (facultatif) pourra être acquis après homologation du carnet de route pour le tarif de 3 euros. Le montant de l'inscription est de : 5 euros (licencié FFCT) 8 euros (non-licencié FFCT).

Fédération Française de Cyclotourisme



UNE TRAVERSEE

DU PARC NATIONAL DE FORETS

DES SOURCES DE LA SEINE AUX SOURCES DE LA MARNE

Randonnée Permanente de Cyclotourisme

Label national : N° 371/23

